



## Sommaire

<b>1. CONTACTS .....</b>	<b>2</b>
1.1 Adresses .....	2
1.2 Téléphone / e-mail .....	2
1.3 Horaire et réception du matériel .....	2
<b>2. ANALYSES.....</b>	<b>2</b>
2.1 Formulaires de demandes d'analyse .....	2
2.2 Explication pour remplir le formulaire .....	2
2.3 Prélèvements .....	3
2.4 Matériel inadéquat.....	4
2.5 Articles pour l'envoi d'analyse à ADMED Pathologie .....	4
<b>3. ORGANISATION GENERALE.....</b>	<b>5</b>
3.1 Introduction .....	5
3.2 Domaine d'activité, prélèvements et méthodes .....	5
3.3 Délai d'exécution .....	6
3.4 Transport des échantillons .....	7
3.5 Organigramme d'ADMED Pathologie .....	7
3.6 Contrôles de qualité .....	8
3.7 Durée de conservation des échantillons après analyse .....	8
3.8 Durée de conservation des documents .....	8
3.9 Sous-traitance, analyses non-effectuées.....	8
3.10 Compte-rendu et confidentialité .....	9
3.11 Droits d'accès du client .....	9
3.12 Possibilités de réclamation du client .....	9



## 1. Contacts

### 1.1 Adresses

ADMED Pathologie  
Avenue de Bellevaux 4A  
2000 Neuchâtel  
Site internet : <http://www.admed.ch/>

### 1.2 Téléphone / e-mail

		Téléphone	Fax :	E-mail
<b>Direction</b>	Dr. Magali Gremaud, médecin directeur	032 720 00 58	032 720 00 51	
<b>Réception</b>	Secrétariat médical	032 720 00 50	032 720 00 51	admed.pathologie@ne.ch
<b>Administration et facturation</b>	ADMED Administration, rue de l'industrie 7 2046 Fontaines	032 854 35 45		

### 1.3 Horaire et réception du matériel

**Du lundi au vendredi** : 8h à 12h et 13h30 à 17h30

En dehors des heures d'ouverture, le bâtiment est fermé à clé et n'est pas accessible.

Si vous souhaitez apporter des cas urgents entre 12h et 13h30, prévenir notre réceptionniste avant 12h, ou téléphoner au 032 720 00 50 entre 12h et 13h30 (médecin de garde) et utiliser la sonnette de la porte d'entrée.

## 2. Analyses

### 2.1 Formulaires de demandes d'analyse

Les formulaires de demandes d'analyse d'échantillons sont disponibles sur demande par téléphone/email/fax à notre réception. Nous nous occupons de les acheminer par nos transports ou au besoin par poste.

### 2.2 Explication pour remplir le formulaire

**Il est impératif de remplir toutes les cases numérotées.** Le matériel envoyé doit être identifié de façon certaine.





- Pour les examens extemporanés, examens urgents et pièces fraîches éventuelles : appeler Admed Pathologie au 032 720 00 50, transport éventuellement sur glace ou dans une gaze humidifiée de NaCl, et acheminement rapide.
- Pour l'immunofluorescence : appeler Admed Pathologie au 032 720 00 50, un échantillon cutané à fournir en formol 4% pour analyse standard et un échantillon cutané non fixé sur gaze humide, acheminement rapide (hors accréditation).

- Formulaire de demande d'analyse correctement rempli.

## 2.4 Matériel inadéquat

En règle générale, des lacunes aux conditions de réception du matériel et aux coordonnées du formulaire de demande d'analyses peuvent entraîner un retard dans le déroulement de l'analyse, compromettre la fiabilité des résultats d'examen, ou dans les cas graves, rendre impossible la réalisation du mandat confié.

Des récipients cassés, un acheminement postal inapproprié, des échantillons desséchés, sont autant de situations où l'analyse demandée sera potentiellement refusée, ou tout au moins retardée et soumise à des réserves.

## 2.5 Articles pour l'envoi d'analyse à ADMED Pathologie

Ces articles sont fournis gratuitement par Admed pathologie.

A commander par téléphone au 032 720 00 50, par e-mail à [admed.pathologie@ne.ch](mailto:admed.pathologie@ne.ch) ou par fax au 032 720 00 51

	Matériel	
<b>Histologie</b>	Flacon 100 ml avec formol 4%	Toutes les biopsies
	Flacon 20 ml avec formol 4%	Petites biopsies
	Flacon 10 ml avec formol 4%	Ponctions et endoscopies
	Pots couvercle à vis 500 ml, vide	Pièces opératoires
	Pots couvercle à vis 1000 ml, vide	Pièces opératoires
	Seaux blancs 3 L, vide	Pièces opératoires
	Seaux blancs 5 L, vide	Pièces opératoires
	Formol 4%	Bidons 5 L à fournir pour remplissage
<b>Cytologie</b>	Thin Prep <sup>®</sup> Flacon 50 ml	Frottis gynécologiques
	Cytolyt <sup>®</sup> Flacon de 80 ml	Cytologie non gynécologique
	Brosses Oribrush <sup>®</sup>	
	Brosses Cervex Brush <sup>®</sup>	
	Spray fixateur	
	Carton de lames	
<b>Articles de transport</b>	Pochette kangourou	Pour transport interne
	Emballage pour 2 lames	
	Emballage pour 6 lames	
	Emballage pour 12 lames	
<b>Formulaire de demandes d'analyse</b>	Histologie et cytologie	



### 3. Organisation générale

#### 3.1 Introduction

ADMED Pathologie est accrédité selon la norme ISO 15189.

L'accréditation porte sur tous les moyens et compétences techniques permettant l'élaboration d'un diagnostic médical.

#### 3.2 Domaine d'activité, listes des analyses et méthodes

Techniques de base :

##### Histologie :

Toutes pièces opératoires, biopsies

1. Macroscopie	Etude morphologique
2. Prélèvement(s)	Technique manuelle
3. Déshydratation	Automate de déshydratation de type VIP
4. Enrobage	Technique manuelle : mise en bloc de paraffine
5. Coupe	Technique manuelle : Microtome
6. Coloration standard Hématoxyline Eosine	Technique automatisée : Sakura TissueTek Prisma

##### Cytologie :

Cytologie	Analyses à disposition		Description	Méthodes
Ponction à l'aiguille fine		Lames fixées	Coloration - microscopie	Coloration automatisée : Gemini AS
Epanchements Cytologie urinaire Rinçage, brossage Aspiration LCR autres		Natif	Macroscopie - centrifugation - cytopspin - étalement - coloration - microscopie	Centrifugeuse - cytopspin Coloration automatisée : Gemini AS
Cytolyt/ThinPrep®		Idéal pour rincer les aiguilles de cytoponction		Automate TP2000/TP5000 Coloration automatisée : Gemini AS
LBA	Comptage et répartition cellulaire Colorations spéciales	Natif	Macroscopie - centrifugation - cytopspin - étalement - coloration - microscopie	
Expectoration		Natif	Macroscopie - étalement - coloration - microscopie	Technique manuelle Coloration automatisée : Gemini AS
Gynécologique		ThinPrep	Coloration - microscopie	Automate TP2000/TP5000 Coloration automatisée : Gemini AS



**Techniques spéciales :**

Techniques spéciales	Analyses à disposition	Matériel	Description	Méthodes
Décalcification		Os Moelle osseuse		Produits prêts à l'emploi
Colorations spéciales	Selon pathologie suspectée	Frottis cytologiques ThinPrep Matériel inclus en paraffine	Colorations spéciales nécessaires à la précision du diagnostic	Techniques manuelles Techniques automatisées : Sakura TissueTek Prisma
Immunohistochimie	Selon pathologie suspectée	Matériel inclus en paraffine	Tout anticorps nécessaire à la précision du diagnostic	Technique automatisée : LeicaBond, Ventana Benchmark
DDISH (HER2 ISH)	Her2 Dual ISH	Matériel inclus en paraffine	Hybridation chromogénique in situ (ISH)	Technique automatisée : Ventana Benchmark
Extemporanees		Matériel frais	Macroscopie – prélèvement(s) – congélation – coupe en congélation – coloration HE – microscopie	Etude morphologique Techniques manuelles Cryostat
Cytobloc	Colorations spéciales - immunohistochimiques Selon pathologie suspectée	Cellules cytologiques incluses en paraffine		Technique – Cytoblock kit Histocom
Biologie moléculaire	EGFR KRAS NRAS BRAF <b>Panel RET, MET</b>	Matériel inclus en paraffine	PCR	Technique automatisée : Idylla
Immunofluorescence (Hors accréditation)	C3 IgA IgG IgM IgCocktail	Fragment cutané reçu frais, puis congelé	Anticorps fluorescents nécessaires à la précision du diagnostic	Technique manuelle
Rapid On-Site Evaluation (ROSE) (Hors accréditation)		Au lit du patient	Résultat rendu : représentatif ou non	Techniques d'étalement Colorations manuelles

**3.3 Délai d'exécution**

Histologie	Arrivée du matériel à la pathologie	Résultat
Diagnostic clair et simple	Avant 15h	Le lendemain
Diagnostic avec examens complémentaires	Avant 15h	48-72h



Extemporannée non-fixée	Avant 17h	Dans l'heure
Cytologie non gynécologique	Avant 16h	Le lendemain
Cytologie gynécologique		Quelques jours

**Le prescripteur est responsable du prélèvement jusqu'à la prise en charge par Admed Transports ou jusqu'à l'arrivée à Admed pathologie en cas d'examen extemporané ou pièce fraîche.**

Si un examen complémentaire est demandé et génère un délai de diagnostic supérieur à 48h pour une biopsie et 76h pour une pièce opératoire, celui-ci fera l'objet d'un compte rendu complémentaire.

### 3.4 Transport des échantillons

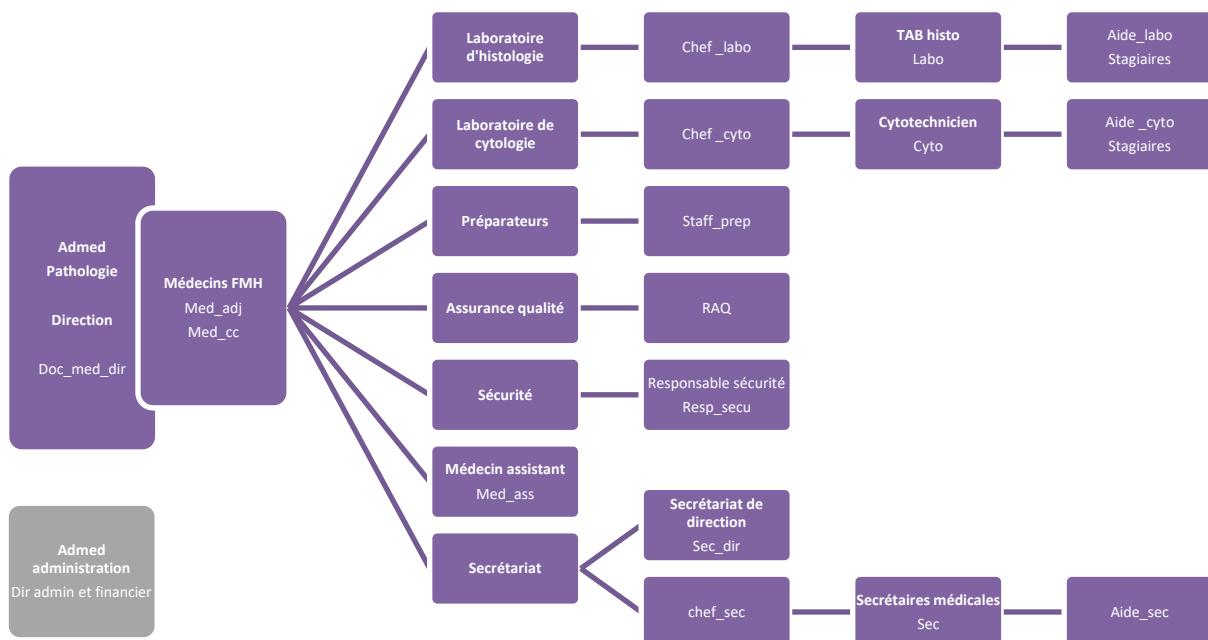
Le transport des échantillons est effectué par des transporteurs d'Admed selon différentes tournées s'échelonnant sur la journée. ADMED est responsable de ces transports.

Merci d'amener les échantillons le plus rapidement possibles aux points de collecte, afin que le matériel soit pris en charge rapidement et qu'un diagnostic puisse être fourni sans délai.

La responsabilité du transport des extemporanées/pièces fraîches arrivant de RHNe Pourtalès incombe au transporteur de RHNe.

ADMED travaille également avec les diverses entreprises de taxis. Ces entreprises sont responsables du transport par taxi. Les copies des contrats de prestations sont disponibles à ADMED Pathologie.

### 3.5 Organigramme d'ADMED Pathologie





### 3.6 Contrôles de qualité

ADMED Pathologie prend régulièrement part aux contrôles de qualité inter-laboratoires nationaux et internationaux, disponibles dans le cadre des activités qu'il exerce (SHT, aFAQap).

### 3.7 Durée de conservation des échantillons après analyse

Sauf recommandation, les temps de conservation signalés sont les temps minimum après avoir effectué l'analyse.

Les conditions de stockage appliqué par Admed Pathologie garantissent la stabilité des échantillons pour permettre une répétition d'analyse ou une analyse complémentaire.

Matériel	Frigo	Congélateur	T° ambiante
Lames			20 ans
Blocs de paraffine			20 ans
Thin Prep/Cytolyt			1 mois
Echantillons cytologiques natifs	10 jours		
Matériel macroscopique non prélevé			2 mois en formol 4%
Matériel fœtal			>20 ans en formol 4%
Matériel pour immunofluorescence (Hors accréditation)		(3 mois )	

### 3.8 Durée minimale de conservation des documents

Feuilles de demande d'examen : 5 ans

Compte-rendus d'analyse : 30 ans

Résultats de contrôle interne/externe : 5 ans

### 3.9 Sous-traitance, analyses non-effectuées

Analyses	Laboratoire	Adresse	Certification
Pathologie moléculaire	Institut für Pathologie, Universitätsspital Basel	Schönbeinstrasse 40, 4003 Basel	SMTS 0037
Pathologie moléculaire	Institut central des Hôpitaux Valaisans, secteur histocytopathologie	Grand-Champsec 86, 1951 Sion	SMTS 0015
Pathologie moléculaire Autopsies Cytogénétique	Institut universitaire de pathologie du CHUV	Rue du Bugnon 25, 1011 Lausanne	SMTS 0044
Pathologie moléculaire Cytogénétique	Département de Médecine Génétique et Laboratoire (DMGL), Service de Médecine de Laboratoire (SML), Service	Rue Michel Servet 1, 1206 Genève	SMTS 0032





	de Pathologie Clinique (SPC),		
PAM50	Institut für Pathologie, Universität Bern	Murtenstrasse 31, 3008 Bern	STS 0649
Oncotype DX	Genomic Health Inc	301 Penobscot Drive, Redwood City, CA 94063 USA	FDA approved
HPV PCR	Admed Microbiologie	Boucle de Cydalise 16, 2300 La Chaux-de- Fonds	STS 0280
Contrôle qualité externe	SHT SwissHistoTech	Sandgrubenstrasse 1, 3703 Aeschi bei Spiez	En cours
Contrôle qualité externe	UK-NEQAS IHC & ISH	Dr M. Ibrahim, Room 3/22, Hamilton House, Mabledon Place, London WC1H9BB, UK	N°7833, ISO 17043
Contrôle qualité externe	AFAQAP	Association Française d'Assurance Qualité en Anatomie Pathologique Hôpital de Hautepierre - Département d'ACP - 1 avenue Molière - 67098 Strasbourg cedex	

### 3.10 Compte-rendu et confidentialité

Le compte-rendu (CR) histologique ou cytologique est signé électroniquement par un médecin habilité spécialiste FMH en pathologie et est adressé au médecin prescripteur de l'examen, et aux médecins indiqués en copies sur la feuille de demande. Le compte-rendu (CR) devient un élément du dossier médical du patient et est couvert par le secret médical.

Le résultat du compte-rendu (CR) est toujours envoyé par écrit et/ou email et/ou fax et se trouve également dans ADMED Weblab.

### 3.11 Droits d'accès du client

De manière générale, nous ne communiquons pas de résultat directement au patient. En cas de demande du patient, nous lui demandons de prendre contact avec son médecin traitant ou le prescripteur de l'examen médical. Exceptionnellement, si le patient souhaite recevoir directement son résultat, nous lui demandons de se présenter à notre institut muni de sa carte d'identité (afin que l'on puisse vérifier son identité et s'assurer qu'il s'agit bien de la bonne personne) et durant les heures d'ouverture. Un médecin lui remet le résultat et lui en explique le contenu au niveau médical. Une copie du document d'identification est scannée et mise dans son dossier DIAMIC.

### 3.12 Possibilités de réclamation du client

ADMED Pathologie met tout en œuvre pour vous apporter la meilleure qualité de service. Toutefois, des insatisfactions peuvent survenir.

Vous avez alors la possibilité d'exprimer une réclamation adressée à la direction :

- Par courrier électronique : [admed.pathologie@ne.ch](mailto:admed.pathologie@ne.ch)
- Par le téléphone : 032 720 00 50
- Par courrier :

ADMED Pathologie  
Avenue de Bellevaux 4A  
2000 Neuchâtel



**ADMED - Pathologie**  
Bellevaux 4a  
2000 Neuchâtel

## Vadémécum

**DE\_SMQ\_011**

Version : 17

Applicable le : 20-04-2023



**Motifs de changements de version :**

En rouge